

REPONSE QUESTIONS AE 13.04.2026

Réponse / Question n°1

Réponse / Question n°2

C

C

Bureau d'études Nexity Solaire Siège social : 180 rue de la Ginieisse 34500 - Béziers Président : Vincent Valiente vincent.valient@nexity-solaire.fr Bureau d'études : 85 Avenue Georges Frêches 34170 Castelnau-le-Lez Directeur et responsable projet : Alban Gauthier alban.gauthier@nexity-solaire.fr Responsable technique : Fabien Rodriguez fabien.rodriquez@nexity-solaire.fr		Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse 34500 - Béziers 																	
		Opération Projet de centrale solaire au sol Commune de Fère-en-Tardenois Puissance envisagée : 0,99 kWc Emprise projet : 10 390 m²																	
		Lieu La Fonderie, 02130 Fère-en-Tardenois																	
		<table><tr><td>Indice</td><td>Date</td><td>Description de la révision</td><td>Par</td></tr><tr><td>A</td><td>12.03.26</td><td>Examen au Cas-par-Cas</td><td>AG</td></tr><tr><td>B</td><td>19.03.26</td><td>Questions AE 19.03.2026</td><td>AG</td></tr><tr><td>C</td><td>13.04.26</td><td>Questions AE 13.04.2026</td><td>AG</td></tr></table>	Indice	Date	Description de la révision	Par	A	12.03.26	Examen au Cas-par-Cas	AG	B	19.03.26	Questions AE 19.03.2026	AG	C	13.04.26	Questions AE 13.04.2026	AG	
Indice	Date	Description de la révision	Par																
A	12.03.26	Examen au Cas-par-Cas	AG																
B	19.03.26	Questions AE 19.03.2026	AG																
C	13.04.26	Questions AE 13.04.2026	AG																
		Examen au Cas-par-Cas	n° pièce administrative : Cas-par-Cas																
Structuriste : Nd	Geotechnique : Nd	Projeteur : FR	12/03/26																
EPCiste: Nd		Approuvé par : AG Resp. projet	13/04/26																
		PAGE DE GARDE																	

QUESTIONS DU PÔLE AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE EN DATE DU 13.04.2026

Madame, Monsieur,

Faisant suite à votre message déposé sur le portail de l'Évaluation Environnementale en date du 13 avril 2026, relatif à la demande de cas par cas déposée le 12 mars 2026 pour le dossier de centrale solaire au sol de Fère-en-Tardenois, vous trouverez ci-après les éléments de réponse aux deux points soulevés.

Cordialement,



«

Bonjour,

Je me permets de revenir vers vous pour clarifier la **garantie de la prise en compte des potentielles pollutions présentes sur le site projet.**

Pourriez-vous préciser les dispositions prévues pour s'assurer que le projet est compatible avec la présence de la décharge et qu'il ne sera pas de nature à générer des transferts de polluants vers les eaux souterraines (pendant les travaux et aussi selon les dispositifs d'ancrage retenus (pieux notamment).

Pourriez-vous également reprendre dans votre réponse les éléments précédemment transmis en réponse concernant le choix des ancrages car non transmis en format PDF.

Merci de me faire un retour en joignant un document en format PDF.

Cordialement
Pôle Autorité environnementale

	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Fère-en-Tardenois	Date : 13/04/2026	Questions AE 13.04.2026	Cas-par-Cas
		Adresse du projet : La Fonderie, 02130 Fère-en-Tardenois	Indice : C		
		Maitre d'ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	

QUESTION N°1

“

Pourriez-vous préciser les dispositions prévues pour s’assurer que le projet est compatible avec la présence de la décharge et qu’il ne sera pas de nature à générer des transferts de polluants vers les eaux souterraines (pendant les travaux et aussi selon les dispositifs d’ancrage retenus (pieux notamment).

”

	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Fère-en-Tardenois Adresse du projet : La Fonderie, 02130 Fère-en-Tardenois	Date : 13/04/2026 Indice : C	Questions AE 13.04.2026	Cas-par-Cas
		Maitre d’ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	

REPONSE : QUESTION N°1

Le projet s’implante sur un site correspondant à l’ancienne décharge communale autorisée de La Fonderie.

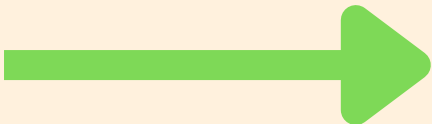
D’après les éléments historiques disponibles, **ce site a principalement accueilli des déchets inertes** (visible sur les différentes photographies aériennes), traduisant une anthropisation ancienne et durable des sols, avec une altération significative de leurs caractéristiques naturelles.

Ce contexte implique une vigilance particulière quant à la préservation de l’intégrité des sols et à l’absence de transfert de polluants vers les eaux souterraines.

À ce titre, le projet a été conçu selon des principes stricts visant à garantir sa compatibilité avec cet état initial :

1. Absence de travaux de terrassement significatifs

Le projet ne prévoit pas de décaissement généralisé ni de modification de la topographie du site.
Les interventions seront limitées et superficielles, excluant toute mise à nu des horizons susceptibles de contenir des matériaux anthropiques.



	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Fère-en-Tardenois Adresse du projet : La Fonderie, 02130 Fère-en-Tardenois	Date : 13/04/2026 Indice : C	Questions AE 13.04.2026	Cas-par-Cas
		Maitre d’ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	

2. Dispositif de fondations adapté (pieux)

Les structures seront implantées au moyen de pieux battus ou vissés, sans recours à des fondations massives en béton.

Ces pieux présentent les caractéristiques suivantes :

- ancrage ponctuel et localisé ;
- absence de forage avec extraction de matériaux ;
- absence de création de drains préférentiels ;
- maintien de la compacité des sols environnants.

Ainsi, leur mise en œuvre n’est pas de nature à générer de remobilisation significative de polluants ni à favoriser leur migration, d’autant plus que les matériaux historiquement présents sur site sont majoritairement inertes.

3. Préservation du confinement existant

Le projet n’implique pas d’altération des couches de recouvrement existantes de la décharge.
Les travaux seront réalisés de manière à éviter toute rupture de confinement ou mise en communication de niveaux potentiellement anthropisés avec les eaux superficielles ou souterraines.

	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Fère-en-Tardenois Adresse du projet : La Fonderie, 02130 Fère-en-Tardenois	Date : 13/04/2026 Indice : C	Questions AE 13.04.2026	Cas-par-Cas
		Maitre d’ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	

4. Préservation des conditions topographiques et hydrologiques

Le site présente une topographie globalement stable, héritée de l’exploitation passée de la décharge, avec des modelés déjà fixés et ne faisant pas l’objet de remaniements dans le cadre du projet.

Le projet n’implique aucune modification significative du relief ni des pentes existantes.

À ce titre, il ne génère :

- ni concentration des écoulements ;
- ni modification des axes de ruissellement ;
- ni création de zones d’accumulation d’eau.

Par ailleurs, l’absence d’imperméabilisation significative permet de maintenir les conditions d’infiltration existantes.

Les structures photovoltaïques, surélevées, n’entravent pas les circulations naturelles de l’eau.

Les dispositifs d’ancrage ponctuels (pieux battus ou vissés) ne sont pas de nature à créer de chemins préférentiels de circulation verticale de l’eau, ni à mettre en communication des horizons de sols distincts.

Ainsi, le projet ne modifie pas le fonctionnement hydrologique du site et ne favorise pas le transfert de substances vers les eaux souterraines.

	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Fère-en-Tardenois	Date : 13/04/2026	Questions AE 13.04.2026	Cas-par-Cas
		Adresse du projet : La Fonderie, 02130 Fère-en-Tardenois	Indice : C		
		Maitre d’ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	

5. Mesures en phase travaux (séquence ERC)

Des mesures préventives, relevant de la séquence ERC, seront mises en œuvre afin de prévenir tout risque de transfert de polluants :

Mesures d'évitement :

- absence de terrassement profond et adaptation des techniques d'ancrage au contexte de décharge ;
- balisage préalable des emprises travaux afin de limiter strictement les zones d'intervention.

Mesures de réduction :

- circulation des engins limitée à des pistes définies afin d'éviter le tassement généralisé des sols ;
- mise en place, si nécessaire, de dispositifs de protection temporaire des sols (géotextile, plaques de roulage) ;
- installation de dispositifs de gestion des eaux de ruissellement en phase chantier :
 - fossés temporaires,
 - barrages filtrants (type bottes de paille, géotextiles anti-MES) permettant de limiter le transfert de matières en suspension ;
 - présence de kits anti-pollution sur site (absorbants, boudins, hydrocarbures) ;
 - ravitaillement des engins réalisé sur zones sécurisées et adaptées afin de prévenir tout risque de pollution accidentelle ;

Mesures de gestion des aléas :

- mise en place d'une procédure spécifique en cas de découverte de matériaux ou sols anormaux ;
- sécurisation de la zone concernée,
- adaptation des modalités d'intervention ;
- gestion adaptée des matériaux éventuellement extraits.

	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Fère-en-Tardenois Adresse du projet : La Fonderie, 02130 Fère-en-Tardenois	Date : 13/04/2026 Indice : C	Questions AE 13.04.2026	Cas-par-Cas
		Maître d'ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	

6. Absence d’impact en phase exploitation

En phase d’exploitation, le projet ne génère :

- ni rejet dans le sol ;
- ni infiltration dirigée ;
- ni modification du régime hydrique du site.

L’absence d’imperméabilisation significative permet le maintien des conditions d’infiltration existantes, sans aggravation du risque de transfert de polluants.

	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Fère-en-Tardenois	Date : 13/04/2026	Questions AE 13.04.2026	Cas-par-Cas
		Adresse du projet : La Fonderie, 02130 Fère-en-Tardenois	Indice : C		
		Maitre d’ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	

Conclusion

Au regard de l'ensemble des éléments présentés, le projet, par sa nature non intrusive, réversible et implanté sur un site historiquement anthropisé ayant accueilli majoritairement des matériaux inertes, apparaît pleinement compatible avec la présence de l'ancienne décharge.

Le site présente aujourd'hui un état stabilisé, tant sur le plan topographique qu'hydrologique, hérité de son exploitation passée. Le projet s'inscrit strictement dans ce cadre, sans remise en cause des équilibres existants ni modification des conditions actuelles de fonctionnement du site.

En particulier :

- aucune modification significative des écoulements ou des conditions d'infiltration n'est induite ;
- aucune création de chemin préférentiel de transfert vers les eaux souterraines n'est générée ;
- aucune altération du confinement existant n'est prévue.

Dans ces conditions, le projet ne constitue pas un facteur d'aggravation du risque environnemental existant et n'est pas susceptible d'entraîner de remobilisation significative de polluants ni de transfert vers les eaux souterraines, tant en phase travaux qu'en phase exploitation.

Il s'inscrit ainsi dans une logique de valorisation d'un site dégradé, sans incidence notable sur l'environnement.

	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Fère-en-Tardenois Adresse du projet : La Fonderie, 02130 Fère-en-Tardenois	Date : 13/04/2026 Indice : C	Questions AE 13.04.2026	Cas-par-Cas
		Maitre d'ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	

QUESTION N°2

“

Pourriez-vous également reprendre dans votre réponse les éléments précédemment transmis en réponse concernant le choix des ancrages car non transmis en format PDF.

”

	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Fère-en-Tardenois Adresse du projet : La Fonderie, 02130 Fère-en-Tardenois	Date : 13/04/2026 Indice : C	Questions AE 13.04.2026	Cas-par-Cas
		Maitre d'ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	

REPONSE : QUESTION N°2

Compte tenu du contexte particulier du site, correspondant à une ancienne décharge communale, la conception des fondations a été envisagée de manière à limiter au maximum les interactions avec le sous-sol, susceptible de présenter des hétérogénéités liées à la présence de matériaux issus de l'ancienne exploitation.

Dans ce cadre, le projet privilégie le recours à des fondations légères de type pieux (battus ou vissés), en raison de leur caractère non intrusif, réversible et de leur très faible impact sur les sols.

Ces dispositifs permettent :

- un ancrage ponctuel et localisé ;
- l'absence de terrassement ;
- l'absence d'extraction de matériaux ;
- le maintien du confinement existant.

Le recours à des solutions alternatives impliquant des fondations superficielles ne pourrait être envisagé qu'à titre exceptionnel, de manière très localisée, et uniquement en réponse à des contraintes géotechniques spécifiques identifiées en phase d'étude. Dans ce cas, elles seraient conçues de manière à limiter strictement les emprises et à éviter toute perturbation significative des sols en place.

Le choix définitif des fondations sera arrêté à l'issue des études géotechniques, en privilégiant systématiquement les solutions les moins impactantes, en cohérence avec l'implantation du projet sur un site dégradé. Ainsi, les modalités constructives retenues s'inscrivent pleinement dans une logique de limitation des interactions avec le sous-sol, de préservation du confinement existant et de réversibilité des aménagements.

	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Fère-en-Tardenois Adresse du projet : La Fonderie, 02130 Fère-en-Tardenois	Date : 13/04/2026 Indice : C	Questions AE 13.04.2026	Cas-par-Cas
		Maitre d'ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	